



**CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE**  
**Bureau de la communication Interministérielle**

Nouméa, le 25 mai 2018

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **RÉFÉRENDUM DU 4 NOVEMBRE 2018**

---

### **INSCRIPTIONS SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE JUSQU'AU 18 JUIN 2018**

**Il est encore possible de s'inscrire sur la liste électorale spéciale pour le référendum jusqu'au 18 juin 2018 pour voter le 4 novembre 2018.**

Pour répondre à la question « Souhaitez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? », il faut être inscrit sur la liste électorale spéciale pour la consultation. Ceux qui ont un doute et qui veulent être sûrs de pouvoir voter peuvent contacter leur mairie avant le 18 juin 2018 et vérifier leur inscription.

Ceux qui ne sont pas inscrits peuvent aller s'inscrire auprès de leur mairie jusqu'au 18 juin 2018 en se munissant de leur pièce d'identité et des documents pour justifier qu'ils remplissent l'un des critères pour voter (liste des justificatifs sur le site [www.nouvelle-caledonie.gouv.fr](http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr)).

Des inscriptions automatiques de certaines catégories de personnes sont prévues à l'issue de cette période, mais la démarche d'inscription volontaire est la façon la plus sûre d'être inscrit et de faire entendre sa voix le 4 novembre prochain.

**Retrouvez toutes les informations sur le site [www.nouvelle-caledonie.gouv.fr](http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr)**